

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

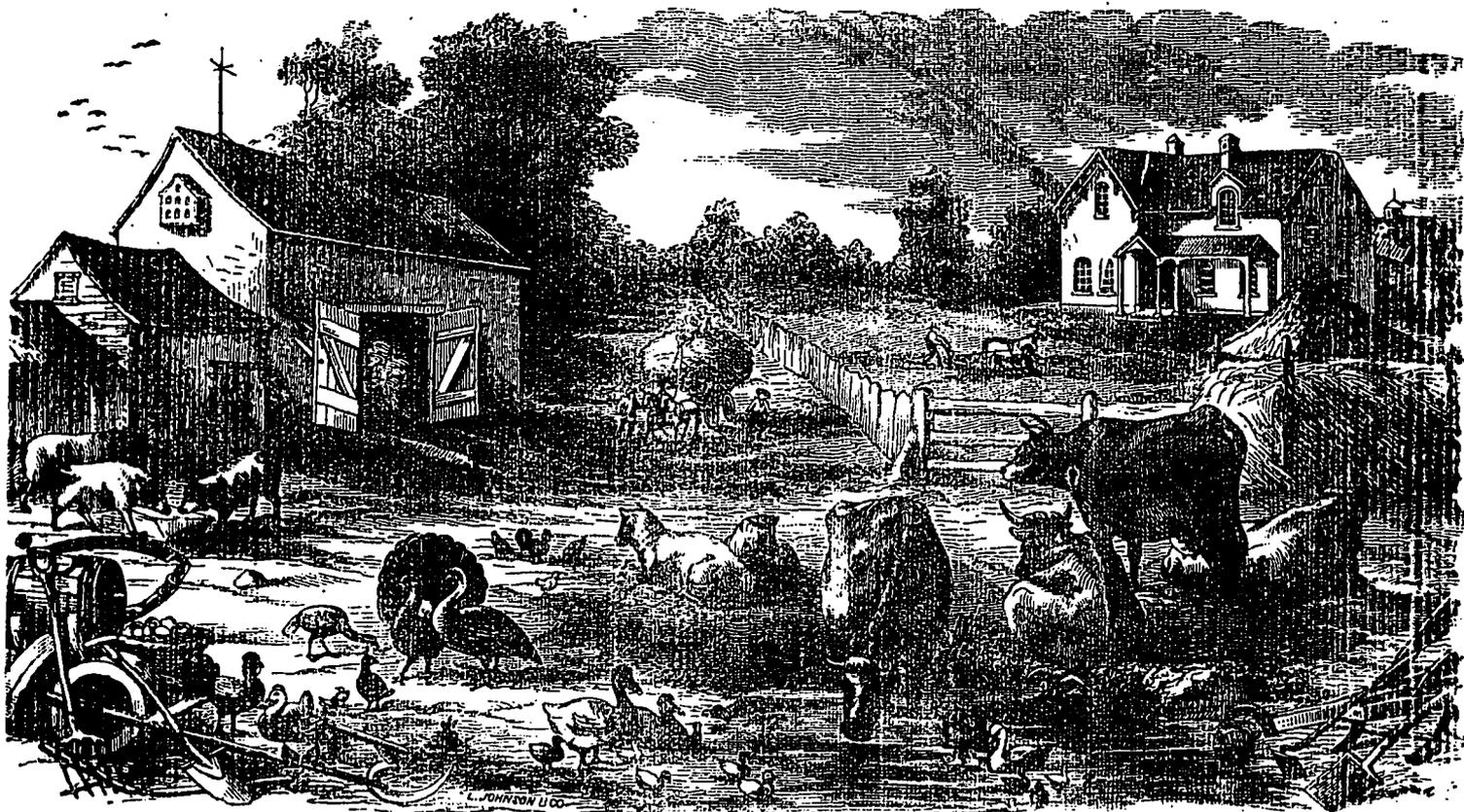
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



# JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]

Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 1

St. Hyacinthe,—Province de Québec —Mercredi, 31 Août 1870.

No. 48



## JOURNAL D'AGRICULTURE.

**Conditions.**—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8-50. 10 copies \$4-50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le **Mercredi** de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

*Journal d'Agriculture.*

Le "*Journal d'Agriculture*" est imprimé et publié par *Camille Lassier* dans la maison en briques de *H. J. Doherty*

## P E N S E E S .

—ooo—

Quiconque emprunte se met toujours sous la dépendance de son prêteur.

Épargnez pour le temps de la vieillesse et du besoin pendant que vous le pouvez. Le soleil du matin ne dure pas tout le jour.

*Caisse d'Épargne.*—Un livre de la caisse d'Épargne est un certificat de bonne conduite; C'est un passe-port délivré au travail et à l'économie.

L'industrie est la main droite de la fortune, et la frugalité sa main gauche.

Il faut de l'économie dans les petites fortunes, et de l'ordre dans les grandes.

La franchise et la bonne foi sont d'un grand secours pour l'expédition des affaires. Elles attirent une grande confiance en ceux qui ont ces bonnes qualités.

Le fainéantisme est une mort prématurée; ce n'est pas vivre que de ne pas agir.

## ENGRAIS SOLIDES ET LIQUIDES.

Avant de décider la question de savoir si l'on doit, ou non, laisser fermenter le fumier et la litière, il est nécessaire de prendre en considération la nature du sol à engraisser. S'il est compacte, argileux et froid, il vaut mieux qu'il n'y ait pas eu de fermentation, car, il résultera deux bons effets de l'emploi du fumier vert, ou non encore décomposé; d'abord, il améliorera le sol en le divisant et l'aéroulant de manière à le rendre perméable à l'air et à l'eau; en second lieu, en passant par les procédés successifs de la fermentation et de la décomposition, il échauffera la terre. Si, au contraire, le sol est léger, poreux, calcaire et chaud, le fumier parfaitement fermenté est préféré.

nable, parce qu'il donnera moins de chaleurs et qu'au lieu d'ouvrir la terre, déjà trop poreuse, aux filtrations de l'eau, il modèrera l'écoulement de ce fluide. Une longue expérience a fait connaître ces vérités aux cultivateurs pratiques et observateurs.

Lorsqu'il est besoin d'appliquer du fumier à une espèce particulière de sol, on le doit faire d'après la connaissance qu'on a de ses qualités. Le fumier des animaux portant laine est le plus chaud; ensuite celui des chevaux. Le fumier des vaches est celui qui contient le moins de calorique. Les substances animales molles ou liquides sont celles qui se changent le plus facilement, et le progrès de leur décomposition est rapide à proportion de la diminution de la quantité de sels terreux qui y est contenue. De leur décomposition résulte une abondance de gaz ammoniacque. Cette circonstance les distingue des substances végétales dont la décomposition ne donne lieu à la production de ce gaz, qu'en autant qu'elles contiennent une petite portion d'albumine. C'est particulièrement au développement du gaz ammoniacque qui, combiné avec la gélatine, passe dans les plantes, qu'on peut attribuer l'effet prodigieux produit sur la végétation par certaines substances animales sèches.

Après le fumier des animaux dont on vient de parler, l'urine des bêtes-à-cornes et des chevaux est l'engrais le plus abondant qu'on puisse employer en agriculture, et ce n'est pas sans regret que nous voyons tous les jours combien peu on s'occupe de la recueillir. Dans les pays où l'agriculture est conduite avec plus de soin, toutes les étables sont planchées un peu en pente de manière que toutes les urines coulent dans un réservoir ou sont jetées les grosses feuilles et les restes des légumes, de lin des herbes sauvages, etc., etc., pour y subir la fermentation. Au printemps, quand la végétation commence à se développer, on porte cette liqueur dans les champs, pour en arroser les moissons.

Il y a peu de substances animales dont la nature varie autant que celle de l'urine; la qualité de la nourriture, ou l'état de la santé y produit un changement sensible. L'urine des animaux est plus ou moins abondante et active dans ses qualités, à proportion que leur nourriture est sèche ou succulente.

Ceux qu'on entretient avec un fourrage sec donnent moins d'urine que ceux qui sont nourris d'herbes vertes; mais l'urine des premiers contient une plus grande quantité de sels que l'urine des derniers, et celle qui est produite directement par le breuvage, contient moins de matière animale que celle qui est tirée du sang par les organes urinaires. Il y a dans l'état des individus une différence qui peut expliquer pourquoy ces différentes analyses qui ont été faites de ce fluide n'ont pas toujours donné les mêmes résultats.

—Communiqué.

### LES SOLS.

Le sol est à l'industrie agricole ce que sont les substances primitives aux manufactures. L'agriculteur s'efforce de trouver la terre qui réunit toutes les qualités dont il a besoin, avec autant de soin et de diligence qu'en met le manufacturier à choisir les matériaux qu'il veut employer. L'un et l'autre exercent tout le jugement dont ils sont capables pour se faire une juste idée de la valeur des articles qu'ils veulent acheter, afin d'éviter d'en donner plus qu'ils ne valent, chacun d'eux. aussi, lorsqu'il a obtenu la matière dont il a besoin, donne à chacune des parties la destination à laquelle elle paraît le mieux adaptée, afin de connaître plus exactement le plus ou le moins de valeur, et d'être par ce moyen en état de retirer le plus de profit possible, tant de la substance même que du travail qui y est appliqué. Le manufacturier perd du temps et de l'argent lorsqu'il entreprend de fabriquer du drap fin avec de la laine inégale et grossière, et diminue la valeur des matériaux en voulant faire de grosses étoffes avec des laines fines. Il doit donc partager et arranger toutes ses laines d'après leurs différents degrés de finesse; et pour le pouvoir faire convenablement, il lui faudra beaucoup plus d'expérience et une bien plus grande connaissance du sujet qu'il ne lui en faut pour l'aider à bien faire ses achats. De même, l'agriculteur qui veut retirer la plus grande somme de profit possible de la terre qu'il a à cultiver, et du travail qu'il y applique ne pourra y réussir qu'au moyen d'un choix judicieux des moissons à produire, basé sur la parfaite connaissance et la juste appréciation du sol auquel elles doivent être confiées.

Les semences, les racines, et les germes fournis par la nature, sont pour l'agriculture ce que les desseins et les modèles façonnés par l'art sont pour le fabricant. Le but de l'étude principale du fermier doit être de donner à chacune de ses semences, le sol qui leur est propice, et de donner à ce sol l'espèce de culture qui est la mieux adaptée à sa nature, et plus il se sera appliqué à bien connaître les propriétés de la terre qu'il a à cultiver, plus il sera en état de se bien acquitter de sa tâche. Une connaissance parfaite des terres et de leurs propriétés apprend aussi au cultivateur à en tirer le plus grand avantage possible; le met en état d'améliorer ces terres et de les rendre par conséquent, plus lucrative. —Communiqué.

### COLONISATION.

—oo—

Comme on peut le voir par le document suivant il vient de se former une seconde société de colonisation dans ce comté. Nous ne saurions trop féliciter les bons patriotes qui poursuivent si activement cette œuvre nationale.

### PROVINCE DE QUEBEC.

Je certifie par ces présentes qu'il a été formé dans la division électorale de St. Hyacinthe une Société de Colonisation qui sera connue sous le nom de "Société de Colonisation No. Deux de la Division Electorale de St. Hyacinthe" ayant le siège de ses affaires en la Cité de St. Hyacinthe dans la dite Division Electorale de St. Hyacinthe et que Messire Edouard Lecours, Ptre., Président, Victor Côté, Benier, Vice-Président, J. Adolphe Chicoine, Benier, Secrétaire-Trésorier, et MM. Hilaire R. Blanchard, J. Orléans Dion, Aimé Kéroack, Oscar Dunn, et Camille Lussier, Membres du Conseil d'administration, et les signataires de la déclaration qui m'a été transmise à cet effet, et toutes autres personnes qui par la suite se joindront à eux aux termes de la constitution et des règlements adoptés par la dite Société en la ville de St. Hyacinthe dans une assemblée générale tenue le 21 juillet, 1870, forment et formeront à l'avenir la dite Société avec tous les pouvoirs et droits civils accordés par l'Acte des Sociétés de Colonisation.

Québec, ce 17e août 1870.

Ls. ARCMAMBEAULT,  
Commissaire de l'Agriculture et  
des Travaux Publics.

FÊTE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE A  
ST. PIE.

—000—

Dimanche, le 28 Aout courant, avait lieu, à St. Pie, une fête agricole et industrielle chez notre ami M. Joseph Chicoine, à l'occasion de l'inauguration d'une machine à broyer le lin, que ce monsieur vient de construire.

Plus de 500 cultivateurs et amis de l'agriculture s'y étaient donnés rendez-vous.

Le Revd. Messire Desnoyers, curé de la paroisse, ouvrit la fête par la bénédiction de la bâtisse qui contient la machine, puis vint la bénédiction d'une cloche destinée à appeler les ouvriers qui travailleront dans l'établissement. Les parrains et marraines étaient : P. E. Roy, Ecr., et sa demoiselle ; M. Olivier Robergo et sa dame ; M. F. A. Girouard et sa dame ; M. Régis Racicot et sa dame ; M. Jacques Monty et Demoiselle Otilie Beauchemin ; M. Mizaël Romand et Demoiselle Philomène Beauchemin,

Après la bénédiction tous les assistants vinrent tour à tour en éprouver le son et verser une offrande généreuse.

La fête se termina par d'éloquents discours de la part de Louis Delorme, Ecr., préfet du comté de St. Hyacinthe, M. Lanctot Ecr., J. B. Bourgeois, Ecr., T. A. Bernier, Ecr., J. A. Chicoine, Ecr., avocats de St. Hyacinthe et de M. Antoine Racicot, arboriculteur de St. Pie.

Une lettre d'excuse fut lue de la part de P. S. Gendron, Ecr., M. P., pour Bagot.

Nous félicitons M. Chicoine pour le succès de cette fête ; c'est un bon augure pour la réussite de son entreprise.

La machine à broyer le lin en question est des mieux perfectionnée, et mérite tout l'encouragement des cultivateurs. Nous invitons ces derniers à y porter leur lin.

## UN EXEMPLE.

—o—o—

Un ami de l'agriculture qui visitait dimanche la ferme de M. Augustin Sansoucy, à St. Césaire, nous fait un tel récit de sa visite que nous sommes portés à offrir cette ferme en exemple à nos lecteurs.

Voici ce que M. Sansoucy a su faire produire à 10½ arpents de terre. Au moins 10,000 livres de tabac. Une grange de 50 pieds sur 30 en est pleine

justqu'au faite. Ce talac est évalué à 15 centins la livre : c'est le moins qu'il se vend, vu son excellente qualité : 10,000 livres de tabac à 15 centins la livre font \$1500.00.

A part le champ de tabac, il y a un champ de melon : environ 4,000 melons pesant ou moyenne 15 à 20 livres : il y en a deux qui pèsent 33 livres.

Il y a encore un champ de blé-d'inde, qui promet de rapporter plusieurs centaines de minots, et un champ de patates qui, suivant les probabilités et les apparences, donnera 150 minots.

Un pied du blé-d'inde en question compte 22 épis.

Il y a encore un carré immenso semé en concombre pour cornichons.

A part tout cela, une partie des 10 arpents laissés en prairie, a rapporté 40 voyages de bon foin.

Les bâtiments, les clôtures sont en bon ordre, et la maison est ombragée par un joli bocage.

Voici les renseignements qu'on nous a donnés sur cette ferme, que nous furmons le projet de visiter nous-mêmes. Les cultivateurs en général trouveront un profit à visiter l'établissement de M. Sansoucy, qui est au reste bien connu comme homme pratique, surtout comme cultivateur de tabac.

La distance de St. Hyacinthe à St. Césaire est facile à franchir : le *Notre-Dame* se rend à cette dernière localité deux fois par semaines.

L'EXCES DE NOURRITURE CHEZ LES  
ANIMAUX.

Nous trouvons dans *Maitre Jacques* quelques observations fort judicieuses sur la façon dont les animaux sont nourris et soignés dans les campagnes. Voici comment s'exprime cette feuille :

“ Vous reconnaissez tous, en effet, la nécessité d'animaux dans une ferme.

A l'exemple de Jacques Bijault, vous dites qu'une ferme sans bétail est une cloche sans lattant ; mais cela ne vous empêche pas quelquefois de négliger, de soigner ce bétail convenablement. Et tenez... je veux vous trouver un défaut, sans qu'il soit besoin d'aller bien loin.

“ Lorsqu'il m'arrive d'entrer dans vos écuries, je vois souvent des chevaux dont le ratelier est rempli de foin. Ce premier foin mangé, j'en vois mettre d'autre ; vous bourrez le ratelier : c'est si facile de monter au grenier et de jeter de la pâture aux animaux ! Vous croyez

agir en bons maîtres, eh bien ! moi, je vous dis que vous tuez vos chevaux ; oui vous les tuez, et comment cela ? Je vais vous en donner l'explication. Vous croyez peut-être que cette énorme quantité de foin s'en va, passant par l'estomac et les intestins, ce que vous appelez les boyaux, pour être rejetée, en forme de crotins, à la manière d'une lettre se rendant promptement à destination, après qu'elle a été mise dans la boîte ? Il n'en est pas ainsi. L'estomac d'un cheval est très petit : c'est à peine s'il peut contenir 16 à 18 livres de liquide ; aussi chasse-t-il bien vite aux intestins tout ce qu'il ne peut garder. C'est déjà, par conséquent, un travail de géant que vous lui imposez en le bourrant continuellement de nouvelle matière ; et ce travail est d'autant plus grand qu'il faut en même temps que ce pauvre ouvrier prépare à sa façon chaque parcelle alimentaire avant de l'envoyer plus loin. Voilà donc l'estomac tendu, gonflé outre mesure, travaillant sans cesse à se débarrasser de son contenu ! Mais ce n'est pas tout. Il n'est séparé des poumons, c'est-à-dire des organes chargés de respirer, que par une mince cloison ; de sorte que, lorsqu'il est ainsi gonflé, il presse de tout son poids sur ceux-ci, il les gêne et nuit, par conséquent, à l'entrée de l'air dans la poitrine.

“ Mettez donc au travail, immédiatement après le repas, un cheval qui a mangé à l'excès ; je vous demande s'il est à son aise. Et si vous l'obligez à de violents efforts, les poumons ne peuvent plus se suffire. Gênés qu'ils sont par la présence de cet hôte incommode, ils se débattent contre la résistance qu'ils ont à vaincre mais inutilement, il faut qu'ils cèdent et..... erac..... vous avez rendu votre cheval *poussif* ! Bienheureux êtes vous encore si votre vicieuse pratique n'entraîne pas une mort subite.

La mort est un fait plus rare en raison de la présence des intestins, qui sont pour l'estomac une décharge dix ou douze fois plus grande que lui, et dont il a hâte de profiter en pareille circonstance ; mais ces intestins, gonflés à leur tour nuisent considérablement aussi au jeu de la respiration. Regardez en effet un cheval qui a le ventre gros, descendu, ce qu'on appelle un ventre de vache, et vous comprenez combien ce poids énorme met obstacle à l'élevation des côtes, au moment où l'air entre dans la poitrine.

“ Peut-être supposez-vous qu'avec

telle abondance de nourriture profite à l'animal en raison de la masse qu'elle représente ? Détrampéz-vous : l'estomac et les intestins, ne pouvant suffire, en pareil cas, au travail qui leur est imposé, renvoient une portion de la nourriture sans que celle-ci ait eu le temps de céder au corps, en passant, ce qu'elle contenait d'utile ; elle est mal digérée, et l'effet qu'elle produit n'est pas en raison de la masse énorme qu'elle représente :

« Tout à l'heure je vous disais qu'une semblable manière de faire pouvait donner naissance à la pousse. Or vous savez aussi bien que moi, qu'un cheval poussif est comme un vaisseau sans pilote : celui-ci échoue avant d'arriver au port, et le cheval poussif est un cheval perdu à un âge où, sans défaut il eut pu rendre des services. J'avais donc raison de dire que, toutes les fois que vous lui donniez de la nourriture à l'excès, sans aucune précaution, vous lui donniez la mort. — *Revue d'économie rurale.* »

#### CONSEILS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE.

—00—

—Recueillez soigneusement tous vos fruits et gardez-les dans des endroits secs.

—Abritez vos vignes, quand vous craignez la gelée ; quelques morceaux de toile, des draps, des couvertures ordinaires peuvent servir à cet usage. De cette manière, vous empêcherez les raisins de geler. Dans le nord des États-Unis et dans le Canada, ce manque de précaution est souvent cause que les raisins ne parviennent point à leur maturité.

—Remerciez la divine Providence des récoltes qu'elle vous a envoyées.

—Au milieu de l'abondance de tous les biens de la terre, n'oubliez point ceux qui en sont dépourvus.

—Souvenez-vous que le temps des vacances est terminé et envoyez vos enfants à l'école, aux écoles catholiques, si vous avez le bonheur d'en posséder.

—Que la vue de la nature recouverte de fruits vous rappelle les bonnes œuvres que vous devez pratiquer et souvenez-vous de ces paroles de l'Évangile : que tout arbre qui ne porte point de bons fruits, sera coupé et jeté au feu.

#### RECETTE DES FEUILLES POUR FOURRAGE

Les feuilles de plusieurs espèces d'arbres forment une très bonne nourriture pour les bestiaux, surtout pour les moutons, et elles peuvent présenter, sous ce rapport, une ressource précieuse dans beaucoup de localités. Pour cet usage, on coupe les branches d'un ou deux ans, chargées de leurs feuilles, à la fin d'août ou dans le courant de Septembre, c'est-à-dire, lorsque la pousse de l'année est complètement terminée, et avant que les feuilles commencent à jaunir ; si l'on attendait plus tard, elles seraient beaucoup moins nutritives. On laisse les branches garnies de leurs feuilles se sécher à l'air, en évitant de les laisser mouiller par la pluie ; ensuite on les lie en fagots ou bourrées, qu'on distribue pendant l'hiver dans les râteliers, et on les lie de nouveau pour les employer au chauffage, lorsque les animaux en ont mangé les feuilles et les parties les plus tendres.

C'est sur les jeunes arbres ou sur les haies, qu'on coupe le plus communément les branches destinées à cet usage ; mais on peut aussi couper toutes les branches le long de la tige d'un arbre, en ménageant seulement une petite houppie à la cime, il repoussera bien tôt de nouvelles branches qu'on coupera de même tous les deux ou trois ans. Je n'ai pas besoin de dire qu'on ne doit jamais appliquer ce traitement aux arbres dont on destine la tige à faire du bois de service.

Presque tous les arbres feuillus peuvent être employés à cet usage, tels que l'orme, le frêne, l'érable, le charme, le hêtre, les peupliers, les saules, le bouleau, l'aune et le tilleul. Les deux premiers, c'est-à-dire, l'orme et le frêne offrent une très-bonne nourriture pour les bêtes à cornes, aussi bien que pour les moutons. En Suisse, on donne fréquemment aux porcs les feuilles d'ormes séchées : pour les faire consommer, on les fait macérer en versant dessus de l'eau bouillante, et l'on considère cette nourriture comme excellente pour les animaux de cette espèce.

Les cultivateurs assez rapprochés du bois feront bien d'essayer l'usage des feuilles cette année. Il faudra employer tous les moyens afin d'hiverner tout son bétail. Celui-ci est déjà très rare dans cette Province et il est de notre devoir comme de notre intérêt d'en conserver le plus possible. VARENNES

*De la Semaine Agricole.*

#### DU CHOIX DES POULES POUR LA RÉPRODUCTION.

—000—

On doit toujours apporter le plus grand soin dans le choix des poules destinées à la reproduction. On parvient par ce moyen à améliorer considérablement la race :

La poule doit être douce, bien emplumée, avoir le bassin large et l'abdomen gros et pendant, très richement garni de plumes ; elle doit s'occuper constamment à chercher sa nourriture et témoigner la plus grande tendresse pour ses poussins. Si on ne veut avoir des poules que pour la ponte, on peut se passer de coq ; les poules pondent tout autant. Il ne faut pas non plus oublier que les œufs non fécondés se conservent plus facilement que les autres.

Les poules engraisent facilement et ont une chair délicate lorsqu'elles ont à la fois la huppe abondante, la crête volumineuse, les pattes noires ou bleuâtres, ou d'un bleu foncé, les os légers, la peau blanche et fine.

Les poules sont bonnes pondeuses quand elles ont à la fois, l'oreille d'un blanc mat, lorsque ses plumes sont touffues, longues et pendantes.

Les poules sont couveuses lorsqu'elles ont à la fois : le corps trapu et bas sur pattes, les cuisses garnies de plumes légères et abondantes.

—*Gazette des Campagnes.*—

#### DU LAIT.

Le lait est un des produits de la forme qui contribuent le plus à sa prospérité. Non seulement, il forme en soi un des plus importants articles de nourriture pour la famille, mais encore la vente qu'on en peut faire d'une grande partie, soit dans son état naturel, soit fabriqué en beurre ou en fromage, rapporte tous les jours une somme qui peut fournir à presque tous les besoins de l'intérieur de la maison.

Les différentes espèces de nourritures, prises par les animaux qui fournissent le lait, donne à celui-ci différents degrés de richesse et différents goûts. Le lait d'une vache qu'on nourrit de feuilles et de tiges de blé d'inde ou de rebuts de betteraves, est très doux ; et celui d'une vache nourrie de choux n'a pas un goût aussi bon et exhale une odeur désagréable ; le lait des vaches qui paissent dans des prairies humides, est aqueux et insipide : d'après ces

faits on peut établir comme principe qu'on peut varier la qualité du lait par le choix de la nourriture, autant qu'on veut; pour l'adapter aux besoins de l'individu qui s'en nourrit, que ce soit une personne en santé ou un invalide. Les nombreuses expériences qui ont été faites, ont donné les résultats suivants :

10. Qu'il ne convient pas de changer tout à-coup l'espèce de nourriture, parce que cela diminue pour un certain temps la quantité de lait, quand même la nourriture serait plus succulente et d'une meilleure espèce.

20. Que toutes les plantes ne donnent pas au lait leurs qualités caractéristiques, et qu'il y en a qui n'exercent aucune action particulière sur les principes constitutifs du lait.

#### CE QUE DOIT FAIRE LE CULTIVATEUR DANS LES ANNEES DE DISSETTES.

—000—

Le cultivateur travaillant et industriel aura le précieux avantage de rester dans un état normal, lorsque ceux qui le sont moins subiront forcément les conséquences fâcheuses des fléaux destructeurs de l'année.

Par la prévoyance, l'un cherchera, lorsqu'il en est temps encore à se mettre en garde contre la crise agricole du moment ; il ne réduira pas ses animaux de moitié, par un temps de baisse, pour acheter au printemps, par une hausse inévitable ; il suppléera au manque de paille, foin et fourrage naturels, par tous les moyens que la science agricole moderne lui indique. Les racines, les légumes, les mélanges de paille, fourrages et foin, procureront la quantité. Tout le monde sait qu'en temps de disette, on est heureux de manger du pain noir.

Il n'en sera pas de même du cultivateur routinier ; il ne changera rien à ses habitudes. Les provisions de la grange ne lui suffiront pas ; qu'importe ? Il laissera souffrir son bétail, ou le vendra à la baisse pour racheter à la hausse il ne prévoira même pas que sa famille souffrira des conséquences de son ignorance.

L'un restera dans un état normal, ne privant pas sa famille des objets nécessaires, et soldant régulièrement les fournisseurs ; tandis que l'autre vivra de privations et ne pourra payer ses dettes que difficilement.

Pendant qu'il en est temps encore, cultivateurs soyez prévoyants ; ramassez pour l'hiver tout ce qui peut vous paraître de quelque utilité, et dont vous ne faisiez aucun cas un temps ordinaire : Ainsidonc pas de découragement à nous veuamal, nouveaux remèdes !—F. PASSET.

#### MOYEN D'EQUILIBRER LA VEGETATION DES ARBRES FRUITIERS.

Pour peu qu'on observe la végétation des arbres fruitiers lorsqu'on les abandonne à eux-mêmes, on reconnaît facilement que la sève tend toujours à s'élever et à faire développer très-vigoureusement les parties supérieures soit des arbres, soit des branches, au détriment des parties inférieures, mais cela relativement, c'est-à-dire, suivant le plus ou le moins de vigueur des espèces du même genre.

En effet, il n'est pas rare de rencontrer des arbres tout-à-fait dénudés dans le bas tandis que dans le haut les gourmands abondent. Il est vrai qu'avec des soins on arrive à peu près à maintenir l'équilibre dans toutes les parties de l'arbre, mais ce n'est qu'en s'opposant constamment et énergiquement à la marche ascendante de la sève. Et encore, combien de cultivateurs ne peuvent disposer de tout le temps que réclame ce travail ?

Nous allons indiquer un procédé qui permet d'éviter les inconvénients qui viennent d'être signalés.

Pour cela, on devra d'abord n'admettre dans la plantation que des espèces offrant une certaine vigueur. On formera la charpente de l'arbre comme à l'ordinaire ; seulement, quand il aura atteint un tiers de son développement, on le greffera avec une variété un peu moins vigoureuse. Cette greffe consiste à placer au mois d'août un écusson sur chaque branche charpentière, juste à l'endroit où l'on doit tailler au printemps suivant le développement de cet écusson servira à continuer la charpente de l'arbre.

En opérant comme il vient d'être dit, on remédiera parfaitement à la vigueur inégale des variétés et l'égalité répartition de la sève ascendante aura lieu dans toutes les parties d'un arbre et cela parmi tous les arbres d'une même plantation.

Ce procédé peut s'appliquer à tous les arbres fruitiers, et à presque toutes les formes ; mais ses effets seront d'autant plus efficaces que la position des

branches charpentières se rapprochera plus de la verticale.—F. REYNAUD, *Revue Horticole*.

Notre récolte dans notre district, n'est pas aussi abondante que l'année dernière. Pour le foin, c'est à peine si nous avons la moitié de l'année dernière. Cependant, les fourrages ne sauraient être chers, car il en reste une trop grande quantité de la récolte de 1869. Aujourd'hui on calcule que le foin vaut, à Trois-Rivières, de sept à huit piastres le cent bottes ; pressé à la presse hydraulique, il vaut \$10.

Les grains sont assez bons, mais ils sont restés courts. En plusieurs endroits, le blé a été mangé et l'on peut dire que la récolte des céréales est de beaucoup inférieure à l'année dernière.

Nous parlons surtout des paroisses qui sont le long du fleuve, des vieilles paroisses. Dans les paroisses nouvelles, nous avons des renseignements fort satisfaisants. Plusieurs nous disent même que la récolte y est aussi bonne que l'année dernière. Une des récoltes les plus importantes pour ces paroisses est la récolte des patates. Cette année la pomme de terre est en abondance dans tout notre district, et particulièrement dans les nouvelles paroisses.

Plus on remonte le St. Maurice, plus la moisson est abondante. Ceux qui prétendent que la vallée du St. Maurice ne peut produire que du bois, feraient bien d'aller voir les récoltes que font aujourd'hui nos commerçants de bois qui ont établi des fermes dans cette vallée, à trente, quarante et quatre-vingts milles au dessus des Piles.

Ainsi M. Gouin, sur ses fermes de la Rivières au Rat et de la Grande Anse a récolté plus de neuf mille bottes de foin, 1275 minots d'avoine et 1075 minots de patates.

M. Baptist a récolté plus de foin et d'avoine qu'il ne lui en faut pour alimenter tous ses chantiers. De même pour MM. Armstrong et Elliott.

On dit aussi que la récolte est bien belle sur les fermes de MM. Hall, de M. Broster et de M. St-d'Iard.

Est-ce que les terrains impropres à la culture donnent de telles moissons ?—*Constitutionnel*

L'HOMME ET LE SINGE.

Il y a d'excellentes raisons tirées de l'anatomie pour prouver que l'homme n'est pas un singe perfectionné; il y en a d'autres que le bon sens fournit. Comment vous donner les premières sans commencer par vous enseigner l'anatomie? On ne sait pas du premier coup juger les tableaux et les livres; à plus forte raison ne peut-on connaître sans étude les différences ou les ressemblances anatomiques de deux animaux. Cependant, sans entrer dans le détail, je puis vous faire connaître les principaux résultats des travaux du savant et regretté Gratiolet.

Gratiolet avait particulièrement étudié les singes qu'on nomme les orangs, qui, en apparence, ressemblent le plus à l'homme. Or, un examen attentif de la tête du gorille et du chimpanzé lui fit voir que loin de ressembler à la tête humaine, celle de ces animaux se rapprochait plutôt de celle du chien. On aurait pu croire qu'une tête d'idiot s'en rapprochât davantage et servit à établir le lien entre le singe et l'homme; mais un idiot n'est pas plus un singe supérieur que le singe n'est un homme inférieur.

Bien mieux, la différence déjà grande entre la tête d'homme et la tête de singe, s'accuse d'autant plus que l'être considéré est plus dégradé, qu'il est placé plus bas dans l'échelle humaine, que son cerveau est moins développé.

Après l'examen de la tête, celui de la main. La tête qui pense, la main qui écrit, voilà bien les éléments par lesquels il faut distinguer l'homme des autres êtres. Penser, parler, écrire, voilà ce qui le distingue. Le reste, il ne l'a pas commun avec le singe seulement, mais avec les autres animaux supérieurs. Qu'importe que le singe ait trente-deux dents comme nous? Quand il mangerait les aliments que nous mangeons, il lui resterait à inventer le feu, la marmite et la cuisine.

Eh bien! la main du chimpanzé est à la main de l'homme comme le cerveau du premier est au cerveau de l'autre. Ce n'est pas une main humaine dégrossie, qui est en train de se faire; non. Les caractères qu'elle présente montrent qu'elle est faite pour un tout autre but. La main du singe est destinée à servir sa bouche, celle de l'homme est, avant tout, le serviteur de son cerveau. La main du singe lui permet de prendre les aliments dont il se nourrit, de grimper sur l'arbre où ces aliments se trouvent;

la main de l'homme seul dessiné; calcule; écrit. "La première montre une accommodation matérielle au monde; la seconde révèle une accommodation supérieure aux fins de l'intelligence."

Mais, d'ailleurs, ce que nous disons de la main et du cerveau s'applique au corps entier. Non, le singe n'est pas une ébauche, c'est un animal qui a conservé et qui conservera toujours les caractères de la bestialité. Dans l'homme, au contraire, le type animal se transfigure de plus en plus. Chaque nouveau progrès dans la connaissance anatomique du singe, dégage de plus en plus l'homme de ce groupe d'animaux. Qu'on cesse donc, une fois pour toutes, de venir parler de transformations qui n'existent que dans la pensée de ceux qui les conçoivent. *L'homme des bois*, comme on le désigne vulgairement, n'offre qu'une ressemblance apparente et grossière qui ne peut frapper que ceux qui n'ont vu de singes qu'en peinture, qui n'en ont jamais vu de vivants ou de morts, n'ont jamais pénétré dans les galeries de musée ou dans les amphithéâtres de dissection, et se sont bornés à lire des descriptions menteuses où l'on a exagéré à plaisir et de parti pris, quelques aptitudes de ces animaux, afin d'ajouter à leur prétendue ressemblance avec nous. La ressemblance de l'homme et du singe n'existe pas.

Si maintenant, nous cherchons d'autres raisons que celles que fournit l'anatomie, nous sommes encore moins embarrassés. Dites moi où est la marque de l'action exercée sur la nature par les singes? Où sont les sociétés de singes chez lesquelles on trouve les rudiments de nos lois, de notre organisation sociale, de notre administration, de nos mœurs et de nos idées?

Nègres, Esquimaux, Patagons ne sont point des moitiés, des tiers ou des quarts de singes. Tous ont une industrie qui montre l'action d'une intelligence sur la matière, quelque faible que soit l'intelligence; ils se groupent, ils agissent de concert, ils perfectionnent ce qu'ils ont fait. Ce sont des hommes modifiés et non transformés.

Toutes les races humaines se reconnaissent entre elles comme étant de la même famille, et aucun homme, quelque bas placé qu'il soit dans l'échelle humaine, ne s'est avisé d'allofrayer avec les singes, qui l'auraient tué, malgré les liens du sang qui les unissent.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 29 août.

Le marché aux farines est tranquille tout avant-midi, — aucun lot considérable n'ayant changé de mains et les affaires pour consommation locale sont en petite quantité. Reçu ce matin par le Canal Laehine, 4,941 quarts, par le Grand-Tronc, 2,200 quarts.

Farine par 196 lbs. Super. Extra, 6.40 à 6.60; Extra 6.00 à 6.25; de goût 5.70 à 6.00; Superfine blé du Canada, 5.25 à 5.30; Superfine blé de l'Ouest 5.00; Superfine forte du Canada, 5.40 à 5.60; farine forte de Boulanger 5.80 à 6.00; superfine coté de l'Ouest (Canal Wolland) 5.30 à 5.35; marques de la cité superfine blé de l'Ouest 5.30 à 5.40; Superfine du Canada No. 2 4.75 à 4.85; No. 2 des Etats de l'Ouest 4.65; Fine 4.50 à 4.60; Moyenne 4.00 à 4.10; Recoupes 3.50; Farine en sac du Haut-Canada 2.65 à 2.70 par 100 lbs. selon la qualité; farine en sac de la cité (livrée) 2.90 à 2.95.

Farine d'avoine par quart de 200 lbs. — Tranquille, de 4.75 à 5.00, selon la qualité.

Blé, par minots de 60 lbs. — Une vente de cargaison [15,000 minots de Milwaukee du Printemps No. 2 à 1.06 en ontropôt.

Pois par 66 lbs. — Peut être coté à 85c. Orge par 48 lbs. — Les cotes sont nominales à 70c.

Blé-d'Inde par minots de 56 lbs. — Nominal de 85 à 95c.

Seigle par 56 lbs. — Tranquille. Avoine par mts de 32 lbs. — Dernière vente pour exportation à 38c à 39c.

Saindoux par lb. — Lourd de 13½ à 14c.

Lard par quart de 200 lbs. — Ferme; Mess 29.00 à 29.50; mess mince 26.50 à 27.00; prime mess 24.00 à 24.50; prime 22.00 à 22.50.

Beurre par lb. — Ferme 19½ à 20½ de l'Ouest; de choix 20½ à 21c.

Fromage par lb. — Ferme 11½ à 11¾ pour manufacture de choix.

Alcalis par 100 lbs. — Premières 5.75 à 6.00 selon la qualité; secondes 0.00 à 0.00; troisième 0.00 à 0.00. Perlasse nominale à 7.50.

— 00 —  
TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe 31 Août.

Greenbacks achetés à 15½ p c ue dis compte en argent courant.

Argent acheté à 7 p. c. Petites monnaies achetés à 12 p. c. de discompte.

Or, à New-York, le 30 Août à 4 hrs. P. M., 116½.

CORCORAN & ST. JACQUES,  
Courtiers de St. Hyacinthe.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE ROUVILLE.

— 070 —  
L'Exposition Agricole du Comté de Rouville, aura lieu à Rougemont, Mercredi, le 28 Septembre courant à dix heures A. M.

J. U. MESSIER,  
Secrétaire-Trésorier.  
Rougemont 1 Septembre 1870.

Voici les prix des grains chez les marchands de cette ville :

Orge par 50 lbs.	£0	2	9
Avoine par 35 lbs.	0	2	3
Pois par 66 lbs.	0	4	6
Graine de lin.	0	0	0

St Hyacinthe 8 aout 1870.

FARINE—Fleur, ex. supérieure	\$	50	a	6	55
" en poche p 100 lbs	3	50	a	3	75
GRAINS—Orge par minot	0	75	a	0	95
Avoine do	0	45	a	0	50
Gaudriole do	0	00	a	0	50
Pois do	0	75	a	0	90
Blé do	1	12	a	0	00
Blé-d'inde do	0	90	a	0	00
Sarrazin do	0	50	a	0	00
VOLAILLES—Dindes par couple	0	00	a	1	50
Oies do	0	00	a	0	00
Canards do	0	00	a	0	00
Poules do	0	50	a	0	60
Poulets do	0	25	a	0	30
VIANDES—Bœuf à la livre	0	00	a	0	10
Do par quartier	0	4	a	0	6
Veau au quartier	0	80	a	1	00
Mouton, par quartier	0	60	a	0	00
Lard par livre	0	13	a	0	15
salé	0	12	a	0	15
Do par 100 lbs.	10	00	a	09	00
DIVERS—Patates au minot	0	40	a	0	00
Beurre en livre	0	19	a	0	15
Do en tinette	0	00	a	0	00
Sucre d'érable	0	10	a	0	00
Œufs la douzaine	0	10	a	0	12
Suif la livre	0	00	a	0	0
Foin par 100 bottes	6	0	a	8	0
Paille do	3	0	a	0	0
Choux la pièce	0	0	a	0	5
Miel la livre	0	10	a	0	0
Savon do	0	10	a	0	00
Oignons la tresse	0	20	a	0	25
Fèves le pot	0	6	a	0	10
Laine	0	30	a	0	40
Navets la pièce	0	0	a	0	0
Pommes par minot	0	20	a	0	50
do quart	3	00	a	4	0
Tabac par lb.	0	10	a	0	17

Montréal 30 aout 1870.

FARINE—Blé par 100 lbs.	16	0	a	17	0
Farine d'avoine	10	6	a	10	0
Do de blé-d'inde	9	6	a	11	0
Do de sarrazin	9	0	a	10	3
GRAINS—Blé par minot	0	0	a	0	0
Orge do	3	4	a	3	6
Pois do	4	6	a	5	0
Avoine do	2	3	a	2	6
Sarrazin do	2	9	a	3	6
Blé-d'inde	4	0	a	4	6
LEGUMES—Patates au sac	4	3	a	4	6
Fèves par minot	7	8	a	0	0
Oignons par tresse	0	5	a	0	6
Œufs par doz	0	9	a	1	0
LAITIERS—Beurre frais par lbs	1	6	a	1	8
Do salé do	0	10	a	11	
Fromage do	0	9	a	10	
DIVERS—Sucre d'érable do	0	6	a	0	7
Miel	0	6	a	0	7
Saindoux par lbs	0	0	a	1	8
VIANDES—Bœuf à la livre	0	4	a	0	9
Lard do	0	7	a	0	8
Mouton à la livre	0	4	a	0	5
Agneau au quartier	2	6	a	6	7
Veau à la livre	0	4	a	0	6
Lard frais par 100 lbs	40	0	a	45	0
Bœuf do	25	0	a	30	0
VOLAILLES—Dindes par couple	7	0	a	8	0
Dindes jeunes do	4	0	a	6	0
Oies do	4	0	a	6	0
Canards do	3	6	a	4	0
Poules do	3	0	a	3	9
Poulets do	1	3	a	2	0
GIBIERS—Canards sauvages	0	0	a	0	0
Pigeons	1	0	a	1	3
Pardrix	0	0	a	0	0
Lièvres 1 couple	0	0	a	0	0
Foin, 1re qualité par 100 lbs	\$	6	a	8	
2me qualité	5	a	6		
Paille, 1re qualité	3	a	4		

Québec, 25 Aout 1870

FLEUR—extra supérieure	\$	7	25	a	7	50
Extra	0	90	a	7	00	
Fancy	6	00	a	6	20	
Superfine No 1	5	60	a	5	75	
Do forte	6	25	a	6	50	
Do No 2	5	20	a	5	30	
En poche No 1 p 100 lbs	2	70	a	2	80	
Grain p bri de 200 lbs	6	00	a	6	25	
Farine d'avoine	6	00	a	6	25	
Do de blé-d'inde, blanch						
par 200 lbs	4	50	a	4	75	
Do do do do jaune,	4	50	a	4	70	
VIANDES—Bœuf, par 100 lbs	8	00	a	8	50	
Do par livre	0	6	a	0	10	
Mouton do	0	10	a	0	12	
Agneau par quartier	0	60	a	1	00	
Lard frais par 100 lbs	9	50	a	10	00	
Do par livre	0	9	a	0	11	
Lard salé do	0	13	a	00	14	
Jambon frais	0	10	a	0	12	
Do salé et fumé	0	14	a	0	15	
POISSONS—Saumon p bri 200 lbs	14	0	a	0	00	
Do par lbs	0	8	a	0	10	
Morue verte par bri	4	25	a	4	25	
Do en paquet	0	0	a	0	0	
Do par lbs	0	2	a	0	3	
Morue sèche par quintal	5	25	a	5	50	
Huile de morue par gallon	0	0	a	0	61	
Hareng du Labrador	3	50	a	4	50	
DIVERS—Beurre frais par livre	0	20	a	0	21	
Do salé do	0	17	a	0	18	
Volailles par couple	0	70	a	0	00	
Dindes do	2	50	a	0	0	
Oies do	1	50	a	1	75	
Canards do	0	00	a	0	00	
Patates par minot	0	25	a	0	40	
Oignons par baril	0	00	a	0	00	
Avoine par minot	0	40	a	0	45	
Pois do	1	60	a	1	00	
Œufs, par doz	0	13	a	0	14	
Fromage par lbs	0	13	a	0	14	
Sucre d'érable p lbs	0	8	a	0	9	
Pommes par bri	3	50	a	4	00	
Laine p lbs	0	28	a	0	33	
Bois par cordes, 21 p	2	25	a	3	00	
Foin par 100 bottes	7	0	a	8	50	
Paille do	3	50	a	4	00	
PEAUX—Vertes, inspect., p 100 lb.	9	50	a	10	00	
De moutons, non prép. ch.	0	50	a	1	00	
De veau do p lb.	0	15	a	0	0	

St Jean, 28 aout 1870.

Fleur, par quart	6	25	a	6	50	
par 100 lbs	3	20	a	3	30	
de blé d'inde p. 100 lbs.	2	30	a	2	40	
de sarrazin do	2	00	a	2	25	
Avoine, par 40 lbs	0	40	a	45	0	
Orge, 56	0	00	a	0	60	
Graines de lin	1	25	a	1	40	
de mil	2	00	a	0	50	
Pois, par minot	0	90	a	1	00	
Blé, do	1	15	a	0	00	
Blé d'inde par 56 lbs	0	80	a	0	95	
Sarrazin 50	0	40	a	0	50	
Œufs par douzaine	0	12	a	0	15	
Volailles par couple	0	40	a	0	50	
Poulets do	0	25	a	0	40	
Oies do	1	00	a	1	50	
Dindes do	1	50	a	2	00	
Pigeons do	0	10	a	0	12	
Beurre frais par livre	0	20	a	0	25	
salé do	0	15	a	0	17	
Saindoux do	0	16	a	0	20	
Miel do	0	10	a	0	12	
Patates	0	45	a	0	50	
Lard frais par 100 lbs	\$	8	50	a	9	00
mess par quart	2	9	a	0	30	00
Bœuf par 100 lbs	5	00	a	7	50	
Foin do bottes	6	00	a	8	00	
Paille do do	1	50	a	2	00	
Bois à la corde	3	00	a	5	00	

Sorel, 27 aout 1870.

Fleur par quart	3	00	a	0	00
do do cent lbs	2	00	a	2	60
do Blé-d'Inde do	0	00	a	0	00
Avoine par 40 lbs	0	40	a	0	50
Orge par 56 lbs	0	60	a	0	80
Mil par 48 lbs	0	00	a	0	00

Pois par minot	1	00	a	0	00
Bled do do	0	00	a	0	00
Bled-d'Inde, do do	0	00	a	0	00
Sarrazin, do do	0	40	a	0	60
Patates do do	1	00	a	0	50
Œufs par douzaine	0	15	a	0	18
Volailles par couple	0	60	a	0	70
Oies do do	0	00	a	0	00
Dindes do do	1	20	a	1	23
Pigeons do do	0	00	a	0	00
Beurre frais par lb	0	00	a	0	25
do salé do	0	15	a	0	16
Saindoux par lb	0	18	a	0	20
Miel do do	0	12	a	0	12
Lard frais par cent lbs	8	00	a	9	00
do mess par quart	20	00	a	25	00
Bœuf par cent lbs	5	00	a	6	50
Foin par cent bottes	6	50	a	7	00
Paille do do	2	00	a	3	00
Bois à la cord	2	50	a	5	00

Les Trois-Rivières 27 aout 1870.

Avoine	\$	0	45	a	0	50
Pois	1	00	a	1	00	
Gabouage	0	00	a	0	60	
Sarrazin	0	50	a	0	60	
Blé-d'inde canadien	0	85	a	1	00	
Bœuf par lbs	0	10	a	0	11	
Lard do	0	14	a	0	15	
Veau par quartier	0	01	a	0	00	
Beurre frais par lbs	0	20	a	0	25	
Œufs par douzaine	0	12	a	0	15	
Patate au minot	0	50	a	0	60	
Sucre d'érable	0	10	a	0	00	
Poule par couple	0	70	a	0	80	
Graisse fondu	0	00	a	0	0	
en branche	0	00	a	0	0	
Petite graine d'oignon	0	00	a	0	00	
Savon du pays	0	8	a	0	10	
Saindoux par lbs	0	18	a	0	20	

Sherbrooke, 27 aout 1870

Bœuf—par quartier	6	@	8
do livre	5	@	12
Mouton	9	@	10
Agneau	5	@	8
Lard par livre	9	@	14
Beurre—en tinette	15	@	17
do par livre	18	@	20
Fromage	8	@	12
Œufs	15	@	17
Dindes par lb	00	@	00
Poulets	50	@	53
Oies	00	@	15
Patates mint	80	@	85
Sucre d'érable	0	@	10
Sarrazin	50	@	75
en			

## Le Concours Provincial AGRICOLE et INDUSTRIEL POUR 1870

Ouvert au monde entier!

Aura lieu en la Cité de Montréal

MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

13, 14, 15 et 16 SEPTEMBRE

SUR LE TERRAIN, AVENUE MONT-ROYAL

Près de Mile-End.

Prix offerts \$12,000 à \$15,000

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, rue Craig, à Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées dans le département Agricole devront nécessairement être faites le ou avant Samedi, le 27 AOÛT, mais pour les produits agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à Samedi, le 3 Septembre, ainsi que pour les objets du département Industriel.

N.B.—Messieurs les concurrents voudront bien faire leurs entrées aux dates spécifiées ci-haut, après lesquelles le Secrétaire les refusera inutilement; cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâtisses et autres préparatifs de l'Exposition.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemin de Fer et de Navigation, pour rapporter, franco, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

GEORGES LECLERE,

Secrétaire C.A.P.Q.

Montréal, 14 juin 1870.

## PROVINCE DE QUÉBEC.

### CHAMBRE DU PARLEMENT.

## BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilège exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de frayer toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (desquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec", en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des BILLS PRIVÉS de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 4 juillet 1870.



## COURSES AU TROT A ST. GUILLAUME Ruisseau des Chênes.

Des Courses au Trot auront lieu à St. Guillaume, Ruisseau des Chênes, sur le terrain de A. Millette, Mardi et Mercredi, 6 et 7 Septembre prochain.

Premier jour.—Une bourse de 15 piastres ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais payé d'entrée, 3 dans 5; entrée \$2.55. Une bourse de 12 piastres ouverte à tous poulains de 3 ans, 3 dans 5; entrée 2 piastres. Une bourse de 30 piastres ouverte à tous chevaux de 2e classe qui n'ont jamais trotté dans la 1re, 2 dans 5; entrée \$4.50.

Second jour.—Une bourse de 15 piastres ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais rien gagné, 3 dans 5; entrée \$2.50. Une bourse de 20 piastre ouverte à tous chevaux de 4 ans, 3 dans 5; entrée 2 piastres. Une bourse de 50 piastres ouverte à tous chevaux trotteurs sans exception, 3 dans 5; entrée 7 piastres 50 centins.

Règlements.—1. Pas moins de 4 entrées par course et 3 chevaux trottants. 2. Les entrées seront reçues le matin avant Dix heures de chaque jour de course, chez Frs. Marcotte. 3. Les Courses s'ouvriront à midi et demie précis et pourront être remises par les Directeurs en cas de mauvais temps à huit jours. 4. Le second de chaque course suivra son entrée sur la bourse. 5. La décision des juges, sur toutes contestations, sera finale.

Le public sera reçu chez MM. Antoine Millette et François Marcotte.

ANT. MILLETTE, Propriétaire.

St. Guillaume, 20 août 1870.

## COURSES AU TROT.

Des Courses au Trot auront lieu à St. Jean-Baptiste, Lundi et Mardi, 5 et 6 Septembre prochain, ou les jours suivants, si le temps et les chemins le permettent. Premier jour.—Une bourse de 12 piastres ouverte à tous chevaux de 3 ans; 2 dans 3; entrée 2 piastres 50 cts. Une bourse de 12 piastres ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais trotté dans les courses publiques, 3 dans 5; entrée 2 piastres 50 cts. Une bourse de 16 piastres ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais trotté dans la 2e classe, 3 dans 5; entrée 3 piastres.

Second jour.—Une bourse de 20 piastres ouverte à tous chevaux de 4 ans, 3 dans 5; entrée 4 piastres. Une bourse de 30 piastres ouverte à tous chevaux de 2e classe, 3 dans 5; entrée 16 piastres 17 cts.

Règlements.—Les entrées se feront chez Félix Lemonde, avant Dix heures du matin, ou double entrée sera exigée. Quatre entrées et trois trottants seront exigés, le second de chaque course suivra son entrée sur la bourse. Toutes contestations seront décidées par les Juges, qui seront nommés par les propriétaires de chevaux. Les Courses, chaque jour, commenceront à Onze heures.

FELIX LEMONDE, Propriétaire.

St. Jean-Baptiste, 27 Août 1870.

## MOULIN.

Le moulin appartenant autrefois à M. Fitchett ayant été complètement réparé en neuf. Le propriétaire actuel est maintenant prêt à CARDER, FOULER, PRESSEK et TEINDRE toutes espèces d'Étoffes et de Laine, tous ouvrages seront garantis et faits avec promptitude.

Le moulin est sous la direction de M. JOS. MARCHESSEAULT, Cardeur anciennement de St. Hyacinthe.

St. Hyacinthe 24 mai 1870.

A VENDRE à des conditions libérales une très belle propriété située dans un endroit avantageux pour le commerce de grains, dans le Diocèse de St. Hyacinthe cette propriété comprend une maison bien finie avec cuisine adjacente, magasin, hangars et autres bâtisses, le tout avantageux pour tenir commerce. La dite propriété occupée depuis un grand nombre d'années comme maison de commerce.

S'adresser à

GAUTHIER, MAYRAND & Co.

à Montréal Rue des Commissaires.

10 août 1870.

## A VENDRE OU A LOUER.

Le soussigné offre en vente ou à louer, ce superbe emplacement situé sur les rives du Yamaska dans la paroisse Notre-Dame, près de la résidence de J. Lamothé, Ecr., et à 3 ou 4 arpents du Monastère du Précieux Sang, à proximité de la ville et du chemin de fer; avec une bonne maison presque neuve et autres dépendances, voisin de M. Jos Caouette.

Pour les conditions qui seront très faciles, s'adresser sur les lieux à

J. B. COTE.

St. Hyacinthe, 15 août 1870.

## Magnifique Ferme

### A VENDRE.

Le soussigné offre en vente sa belle terre située à St. Paul d'Abbotsford, à mi-chemin de l'Eglise à St. Pie versant S. W. de la montagne d'Yamaska, de 6 arpents sur 30, ayant 135 arpents en pacage, prairie et culture avec verger et jardin; le reste en beau bois de réserve comprenant 2 sucreries.

Une bonne maison en pierre, deux granges, un hangar et autres bâtisses dessus érigées.

Les animaux et instruments pour l'exploitation de la dite terre sont aussi offerts en vente.

Les conditions de la vente sont faciles, et la livraison du tout sera soit à l'automne ou au printemps prochain selon le désir de l'acquéreur.

W. W. O'DWYER.

St. Paul d'Abbotsford 22 août 1870.

## Cuisinier demandé.

On a besoin pour le Vapeur *Notre-Dame* d'un jeune homme capable de faire la cuisine.

S'adresser personnellement au propriétaire.

A. KEROACK.

St. Hyacinthe, 11 août 1870.

## A VENDRE.

Le soussigné offre en vente les lots No. 10, 11, 12 et 13 dans le 7ième rang du Township de Clifton contenant 550 acres de terre dont 50 acres sont en partie défrichés; le reste était bien boisé et situé à la jonction de "Pope Brook" et de la Rivière Salmon. Il y a un bon moulin à scie sur la propriété et une machine pour faire le bardeau. Il y a beaucoup de bois de service sur ces lots et un bon marché pour le bois; de plus une maison confortable et une grange neuve 30x40 et autres bâtisses.

Le grand chemin d'Auckland à Cupton passera devant le moulin.

C'est une bonne chance pour toute personne désirant s'engager dans le commerce de bois ou de marchandises ou désirant cultiver.

Tenues avantageux,

S'adresser à

A. G. WOODWARD,

19 avril.

Sherbrooke.

n'avez pas d'immobilier